

provence  
alpes **agora**

# Programmation LEADER 2014 - 2023

## GAL Dignois et GAL Durance Provence



**SEPTEMBRE 2024**

Service Ingénierie Territoriale  
Pôle Aménagement  
et Développement Territorial



L'Europe investit dans les zones rurales

# Contexte de la publication

Le programme européen LEADER 2014-2023, porté par Provence Alpes Agglomération sur les territoires des Groupes d'Action Locale Dignois et Durance Provence, arrive désormais à terme. Cette programmation aura permis d'accompagner de nombreuses structures et de financer plus d'une centaine de projets publics ou privés correspondant aux stratégies locales de développement.

Dans ce document de valorisation, il vous est exposé, dans une première partie, un bilan synthétique de la période 2014-2023, puis, dans une deuxième partie, la liste exhaustive des projets financés grâce au programme ainsi que des focus sur des opérations soutenues dans les thématiques des circuits courts, du tourisme, des transitions énergétique et écologique, de l'économie et des services.

## Sommaire

Editos.....	3
LEADER un dispositif européen s'appuyant sur les acteurs locaux.....	4
Les territoires LEADER 2014-2023.....	5
Les stratégies locales des GAL de Provence Alpes Agglomération.....	6
Bilan des programmes LEADER 2014-2023.....	7
Les Projets LEADER 2014-2023 « Circuits courts ».....	11
Les Projets LEADER 2014-2023 « Tourisme ».....	15
Les Projets LEADER 2014-2023 « Transition énergétique et écologique ».....	20
Les Projets LEADER 2014-2023 « Économie ».....	24
Les Projets LEADER 2014-2023 « Services ».....	28
Revue de Presse.....	33
Le GAL Dignois et le GAL Durance Provence tiennent à remercier.....	35
Contacts.....	36



## Édito



Le programme LEADER 2014-2023 a été un atout pour Provence Alpes Agglomération. Il a permis à notre jeune agglomération de faire émerger, d'accompagner et de financer des projets multiples de développement économique et de maintien des services à la population en milieu rural.

Mme Patricia GRANET-BRUNELLO,  
Présidente de Provence Alpes Agglomération



Le territoire dignois est impliqué dans le programme LEADER depuis sa toute première génération. C'est un dispositif sans pareil, qui permet une gouvernance locale des fonds européens. Les territoires ruraux élaborent leur propre stratégie de développement local et sélectionnent les projets qui contribuent à sa mise en œuvre.

Monsieur Bernard TEYSSIER,  
Président du GAL Dignois



Je me suis impliquée dans le programme LEADER, d'abord en tant que membre du Comité, puis en tant que Présidente du GAL Durance Provence. C'est un programme qui s'appuie à la fois sur la société civile et sur des élus locaux engagés et qui permet aux structures telles que les petites entreprises ou les associations de bénéficier de financements auxquels elles n'auraient pas eu accès autrement.

Mme Sandrine COSSERAT,  
Présidente du GAL Durance Provence



# LEADER UN DISPOSITIF EUROPÉEN S'APPUYANT SUR LES ACTEURS LOCAUX

LEADER est un dispositif de la Politique Agricole Commune déployé par l'Union Européenne depuis 1991. Son objectif est de permettre une gestion locale du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), dont la dotation LEADER représente environ 5% du budget, pour financer des projets publics ou privés innovants à l'échelle d'un territoire. La gestion et l'animation du programme LEADER sont confiées à des acteurs locaux, publics et privés, qui souhaitent s'investir au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL), porté juridiquement par une structure publique compétente (Etablissement public

de coopération intercommunale, syndicat, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, etc.). Ces acteurs se réunissent au sein du Comité de programmation afin d'étudier et de sélectionner les projets candidats.

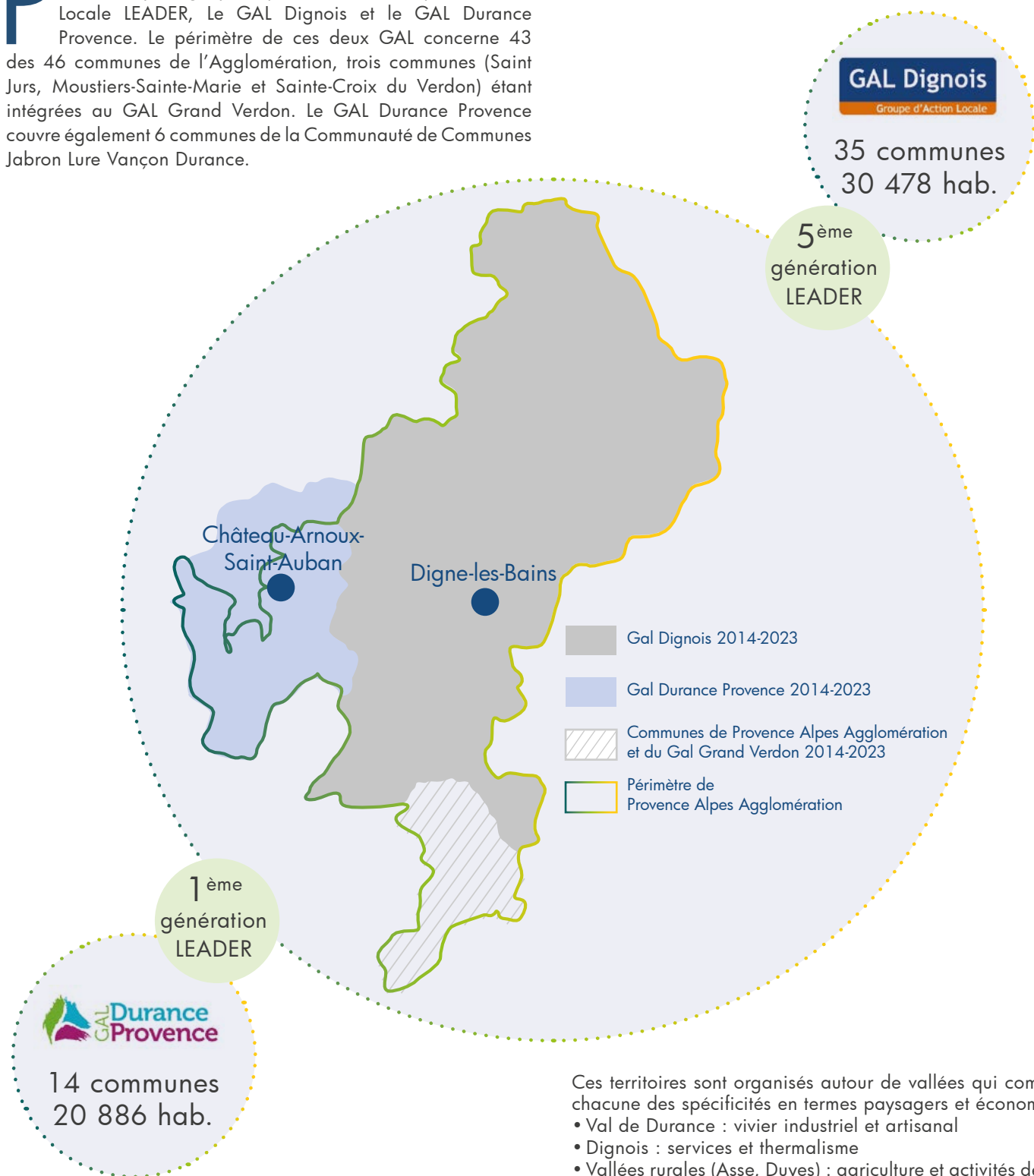
En janvier 2017, Provence Alpes Agglomération est devenue la structure porteuse des GAL Dignois et Durance Provence. Pour la programmation 2014-2023, les deux GAL ont conservé un fonctionnement indépendant et sont dotés chacun d'une enveloppe financière d'environ 2,8 millions d'euros de FEADER.

## Les parties prenantes du programme et leurs rôles :



# LES TERRITOIRES LEADER 2014-2023

Provence Alpes Agglomération a repris à sa création, en 2017, le portage juridique de deux Groupes d'Action Locale LEADER, Le GAL Dignois et le GAL Durance Provence. Le périmètre de ces deux GAL concerne 43 des 46 communes de l'Agglomération, trois communes (Saint Jurs, Moustiers-Sainte-Marie et Sainte-Croix du Verdon) étant intégrées au GAL Grand Verdon. Le GAL Durance Provence couvre également 6 communes de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance.



Ces territoires sont organisés autour de vallées qui comportent chacune des spécificités en termes paysagers et économiques :

- Val de Durance : vivier industriel et artisanal
- Dignois : services et thermalisme
- Vallées rurales (Asse, Duyes) : agriculture et activités de pleine nature
- Vallée de la Blanche : économie de montagne (stations de montagne, élevage).

Il est important de noter, que la programmation LEADER 2014-2023 a été une première pour le territoire du GAL Durance Provence, alors que le GAL Dignois disposait d'une expérience beaucoup plus ancienne du programme.

# LES STRATÉGIES LOCALES DES GAL DE PAA

Lors de la candidature à la programmation LEADER, les GAL Dignois et Durance Provence ont chacun élaboré une stratégie locale de développement co-construite avec les acteurs du territoire.

Ces stratégies, fixent les objectifs que les projets financés devront contribuer à atteindre dans les différents domaines abordés.



## GAL Dignois « Territoire en transition vers une économie nouvelle »

Pour l'ensemble de sa stratégie, le GAL Dignois s'est attaché à renforcer les synergies entre les acteurs et les secteurs, à mettre les projets en cohérence et les faire converger.

Pour accompagner la transition énergétique et écologique et aboutir à une économie nouvelle, le GAL a souhaité s'appuyer sur les atouts du territoire pour soutenir et expérimenter des services nécessaires à la population et ceux aussi générateurs de richesses, sources de cohésion sociale et d'emplois. Cette stratégie se décline en 7 fiches action thématiques : « Circuits courts », « Rénovation énergétique », « Tourisme », « Mobilité », « Économie », « Jeunesse » et « Silver économie ».

En 2021, compte-tenu de la possibilité offerte aux GAL par l'Autorité de Gestion de modifier à la marge leurs stratégies dans le cadre de la période de transition 2021-2023, le GAL Dignois a souhaité intégrer dans sa stratégie deux nouvelles fiches action : « Sport, patrimoine et culture » et « Solidarité et participation citoyenne ». Ces nouvelles thématiques visaient l'objectif stratégique de contribuer à l'attractivité résidentielle du territoire par l'amélioration de son cadre de vie et la valorisation de son patrimoine.



© T.VERGOZ OT VALDEDURANCE

## GAL Durance Provence « Pour le renouveau de notre modèle économique et social basé sur l'environnement et la culture »

Lors de l'élaboration de sa stratégie, le GAL Durance Provence a fait le choix d'un repositionnement du tissu économique vers une économie de proximité, une économie verte et une économie circulaire.

L'objectif étant d'induire une évolution du tissu industriel et également un engagement des autres secteurs économiques (agriculture, artisanat, tourisme, commerce...) vers de nouveaux marchés et vers de nouvelles pratiques. Enfin, la stratégie du GAL se veut un catalyseur de bien-être collectif et d'attractivité locale.

Cette volonté a été traduite en objectifs stratégiques. Les 7 fiches-actions se répartissent dans les quatre thématiques suivantes : « Territoire propre: zéro déchet, zéro gaspillage », « Initiatives pour un développement économique durable », « En avant vers un tourisme culture-nature ! » et « Initiatives pour la cohésion sociale ».

## La dotation FEADER des GAL

Pour mettre en œuvre leurs stratégies, les GAL Dignois et Durance Provence ont été dotés d'une enveloppe initiale de 1,9 M€ de FEADER chacun. En raison de la prorogation de la programmation LEADER, qui devait initialement se terminer en 2020, et à la sous-consommation des crédits d'autres mesures du FEADER, l'Autorité de Gestion Régionale a ensuite attribué des enveloppes complémentaires aux GAL. Suite à ces abondements, la dotation de deux GAL a atteint les 2,8M€ de FEADER chacun.

# BILAN

## DES PROGRAMMES LEADER 2014-2023

Les données ci-après sont issues des évaluations finales des programmes LEADER Dignois et Durance Provence, les résultats apparaissent en cumulé afin de donner une vision globale de l'impact de la programmation 2014-2023 sur le territoire concerné. Afin de faciliter ce bilan unique, l'analyse a été réalisée à travers le prisme de 5 grandes thématiques qui ressortent des stratégies locales des deux GAL: les circuits courts, l'environnement et les énergies, l'économie locale, le tourisme

et les services. Suite à la clôture de la programmation (en juin 2025) un bilan propre à chaque GAL sera disponible sur le site



[www.provencealpesagallo.fr/bilan-leader-2014-2023](http://www.provencealpesagallo.fr/bilan-leader-2014-2023)

### 138 projets soutenus et près de 100% des crédits engagés

5,3 M€

5,6 M€

#### de FEADER engagé

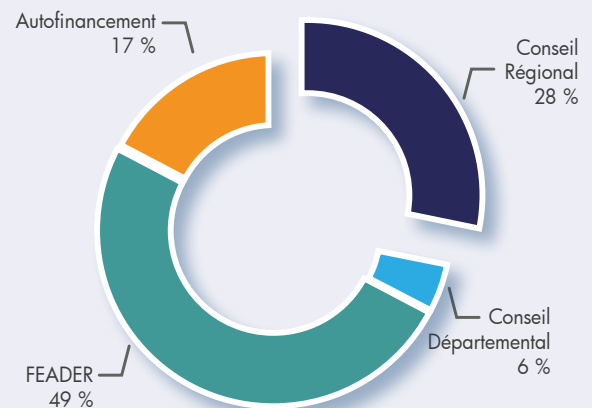
les 2 GAL (taux d'engagement de 94,6%)

- + 3,4 M€ de cofinancements publics (Conseils Régional et Départemental)
- + 1,3 M€ d'autofinancement des porteurs de projets

Soit au total

10 M€

mobilisés pour les projets des territoires des GAL



Lors de l'attribution d'une subvention LEADER, les crédits FEADER doivent être appelés par une contrepartie publique nationale à hauteur de 40% de la subvention totale attribuée. De plus, la part d'autofinancement du porteur de projet doit représenter au moins 10% du coût global de l'opération. Ce fonctionnement crée un véritable « effet levier » en doublant le volume financier des investissements réalisés sur le territoire par rapport à la dotation européenne.

88 %  
de  
consommation  
prévisionnelle

Le montant de FEADER engagé, c'est-à-dire attribué aux porteurs de projets, peut ne pas correspondre au montant de FEADER qui sera in fine consommé.

En effet, certaines opérations peuvent constater des sous-réalisations voire même faire l'objet d'un abandon total ou partiel si des difficultés importantes et imprévues surviennent au moment de leur réalisation.

Les derniers paiements interviendront au mois de mai 2025.

Dans un souci de précaution, la consommation prévisionnelle du GAL a été estimée avec application d'un taux de sous-réalisation de 5% pour les opérations non encore soldées.

## Une part prépondérante pour les thématiques « services » et « tourisme »

Les projets des thématiques « services » et « tourisme » représentent à eux seuls 60% des opérations soutenues et 60% du volume des subventions attribuées.

Thématiques	Part des projets soutenus	Part de FEADER attribué
<b>Services</b>	<b>35%</b>	<b>30%</b>
<b>Tourisme</b>	<b>25%</b>	<b>30%</b>
Environnement	18%	17%
Circuits Courts	15%	14%
Economie	7%	9%

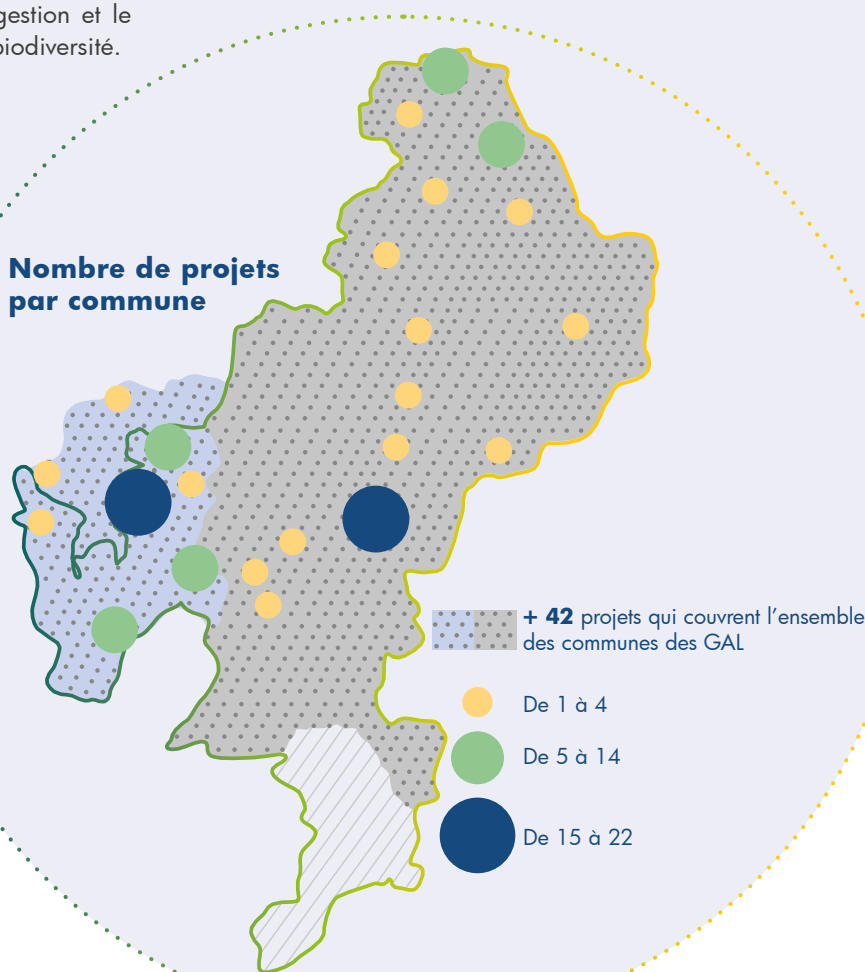
Cette répartition correspond aux objectifs des stratégies du GAL de développer l'attractivité locale et l'économie touristique. Grâce au programme l'offre de services de proximité des GAL a été étoffée et de nombreuses activités touristiques nouvelles ont vu le jour.

L'environnement a également représenté une part importante avec des projets principalement axés sur la gestion et le recyclage des déchets et la valorisation de la biodiversité.

## La couverture territoriale du programme

**63 projets ont été conventionnés sur le GAL Durance Provence et 75 sur le GAL Dignois.** Au niveau géographique, sur le GAL Dignois deux secteurs géographiques n'ont pas été directement concernés par des projets LEADER : les vallées rurales des Duyes et de l'Asse. Cependant 42 projets ont eu un impact intercommunal.

### Nombre de projets par commune



**60 k€**

### de coût moyen par projet avec une majorité d'investissement

Environ 3/4 des projets présentent des dépenses d'investissement.

Cela laisse supposer une vocation des porteurs de projets LEADER à s'inscrire dans une démarche pérenne.

### Un dispositif privilégié pour les structures privées

Type de porteur de projet	Part des projets soutenus	Part de FEADER attribué
Public/parapublic	34%	30%
Privé	<b>66%</b>	<b>70%</b>

Le programme LEADER permet aux structures privées de petite taille (TPE et associations loi 1901) d'accéder à des subventions publiques.

## Les projets non retenus

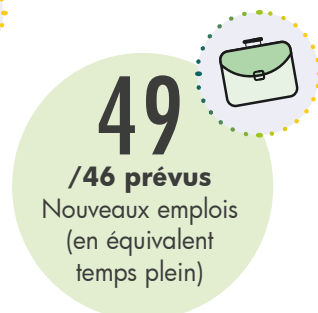
Parmi les 156 projets non retenus ou abandonnés, 22% ont obtenu un avis défavorable du Comité de Programmation, 10% n'ont pas obtenu le soutien des cofinanceurs nationaux et 5% ont été déclarés inéligibles ou irrecevables lors de l'étape

d'instruction. Cependant, la majorité de ces dossiers ont été abandonnés par leurs porteurs au moment du dépôt du dossier de demande de subvention, ce qui indique que cette étape contribue de manière significative à la sélection des projets.



# INDICATEURS : DES OBJECTIFS ATTEINTS VOIRE DÉPASSÉS

**D**es indicateurs de performance ont été suivis tout au long de la programmation par les GAL. Parmi ceux-ci, certains font partie du cadre de performance du programme et doivent prendre en compte les objectifs qui avaient été fixés au moment du conventionnement entre les GAL, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur.



### Mais aussi...

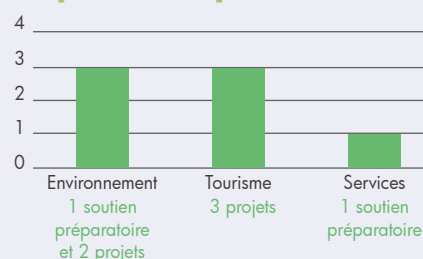
33 améliorations d'activités ou de services déjà existants et 7 opérations d'études et diagnostics soutenues.

## LA COOPÉRATION

**L**e programme LEADER encourage à porter des projets en coopération avec d'autres territoires afin d'augmenter l'impact des actions soutenues et de trouver des réponses collectives à des problématiques communes. Les projets de coopération impliquent donc un partenariat entre au moins deux porteurs de projet sur au moins deux territoires LEADER.



### La coopération par thématique



\*Le soutien préparatoire est un préprojet qui vise à tester la faisabilité de la mise en œuvre d'une coopération. Par exemple, il permet d'obtenir des financements pour organiser les premières réunions d'échange avec les partenaires potentiels, des voyages d'étude ou la réalisation de diagnostics. Cette phase préalable n'est pas obligatoire, mais elle permet de tester la faisabilité de la coopération. Si le soutien préparatoire ne donne pas les résultats escomptés, le porteur de projet n'est pas dans l'obligation de réaliser son opération.

# LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME

**V**éritables chefs d'orchestre des programmes LEADER, les Comités de programmation des GAL Dignoïs et Durance Provence ont mobilisé des représentants des secteurs privés et publics des deux territoires afin de lancer les appels à projets, examiner et sélectionner les projets candidats et attribuer les subventions LEADER.

## La composition des Comités

Au sein du GAL Dignoïs le Comité de programmation était constitué de **38 membres**, 19 titulaires et 19 suppléants, dont 20 représentants du secteur privé et 18 du secteur public.

Le Comité du GAL Durance Provence était constitué de **36 membres**, 18 titulaires et 18 suppléants, dont 20 représentants du secteur privé et 16 du secteur public.

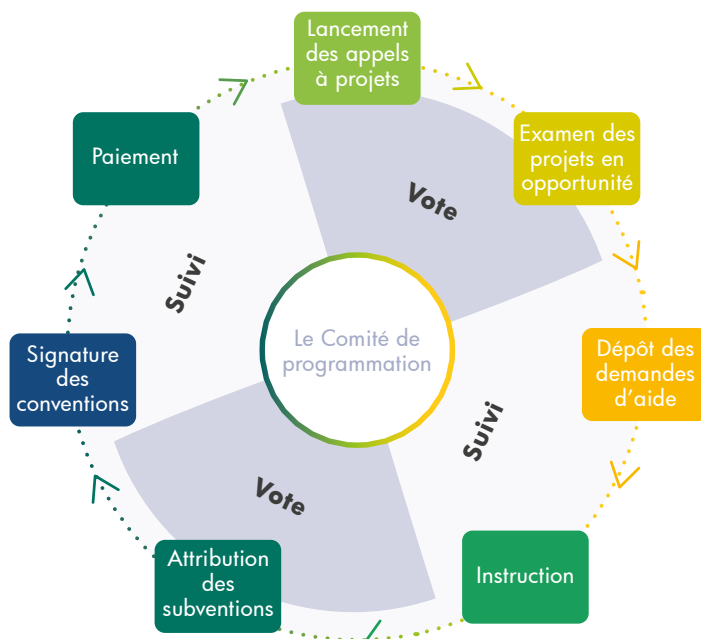
## Le système de double quorum

Pour que le Comité de programmation puisse siéger, il faut respecter 2 conditions :

- Un taux de présence d'au moins 50% de membres votants
- Une majorité de votants du collège privé

Le respect de ces conditions était systématiquement vérifié au début de chaque réunion.

## Un rôle de premier plan à chaque étape

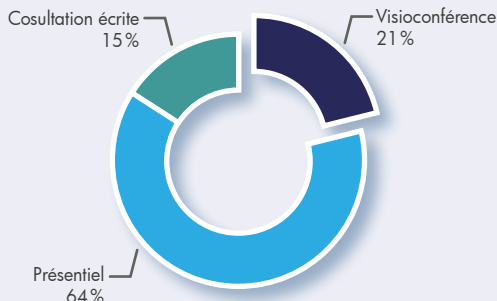


## Des membres actifs et impliqués

**136**

réunions réalisées par les GAL  
(environ 9 par an et par territoire)

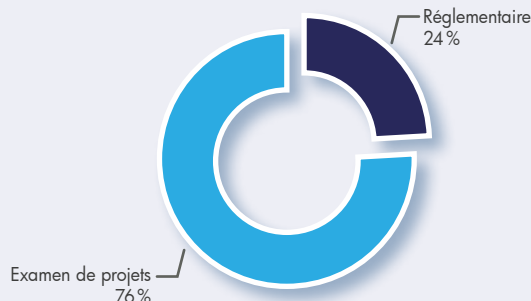
Des réunions principalement en présentiel  
pour faciliter les échanges



**70%**

taux de présence moyen

L'étude des projets  
comme sujet principal



## La gestion des conflits d'intérêt

Au cours de la programmation, les GAL ont veillé activement à la prévention des conflits d'intérêt. Lors de chaque réunion, les membres du Comité devaient remettre une déclaration de conflit d'intérêt concernant les projets étudiés. Lorsqu'un conflit était avéré, le membre

du comité concerné n'assistait pas au débat relatif au dossier et ne prenait pas part au vote. 42% des dossiers étudiés en opportunité ont fait l'objet d'une déclaration de conflit par au moins un membre du Comité, tout comme 58% des dossiers proposés à la programmation.

# LES PROJETS LEADER 2014-2023

## « CIRCUITS COURTS »



Les programmes LEADER de Provence Alpes Agglomération ont contribué à étoffer et structurer les filières agricoles et leurs liens avec les consommateurs par le financement d'actions de formation et de sensibilisation, d'investissements permettant de nouvelles façons de produire et de points de vente en circuits courts.

## Création d'un atelier d'extraction et de conditionnement de miel de qualité

**Porteur :** Etienne QUINIOU

**Commune principale du projet :** Château-Arnoux-Saint-Auban  
**GAL Durance Provence**

Installé depuis 2019 en tant que jeune apiculteur-récoltant dans une ferme familiale sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban, Etienne Quiniou a souhaité développer son activité en créant un atelier d'extraction et de conditionnement de miel de qualité. Le programme LEADER lui a permis d'optimiser son mode de production, d'obtenir les labels IGP Miel de Provence et Miel de Lavandes et de pérenniser son activité en finançant les travaux de second œuvre et certains équipements de sa miellerie.

Montant total accordé : 10 376,35 €

FEADER : 6 225,81 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 4 150,54 €



## Promotion du débardage par câble mât pour favoriser l'installation des entreprises forestières

**Porteur :** EPLEFPA\* Digne Carmejane

**Commune principale du projet :** Le Chaffaut-Saint-Jurson  
**GAL Dignois**

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est positionné dans une dynamique de valorisation des ressources forestières locales en circuit court. Ayant à cœur le principe de l'éco-gestion forestière, le CFPPA souhaite former les opérateurs actuels et en devenir à une technique alternative avec le débardage par câble mât. Celle-ci est opportune dans les massifs à forte pente ou mal desservis et permet une gestion respectueuse des sites et milieux fragiles. Dans une logique de soutien aux filières locales et à la formation, le programme LEADER a permis de financer l'acquisition du câble mât.

Montant total accordé : 69 120,00 €

FEADER : 41 472,00 €

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 27 648,00 €

*\*Etablissement Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole*

## Atelier de transformation de légumineuses bio et locales

**Porteur :** GAEC VIRE VENT DE PROVENCE

**Commune principale du projet :** Les Mées

**GAL Durance Provence**

Installés depuis 2008 sur la commune des Mées, Raphaëlle et Christian JORGENSEN exploitent en agriculture biologique 28 ha de céréales et de légumineuses dont les cultures sont particulièrement adaptées à la pédologie et aux conditions climatiques du Val de Durance. Dans une logique de circuit court et de diversification de leurs activités, les gérants ont eu la volonté de créer en 2016 un atelier de transformation de leur production de pois chiche au sein de l'exploitation. Le programme LEADER leur a permis de financer les équipements de l'atelier (autoclave, ligne de production), du mobilier et de l'électroménager pour l'espace dédié aux formations et aux ateliers cuisines qu'ils animent. Ce projet a aussi permis de créer un emploi en CDI.

Montant total accordé : 82 658,37€

FEADER : 49 595,02 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 23 070,87 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 9 992,48 €



## Valoriser les productions locales et les savoir-faire par la réalisation et la diffusion de films documentaires sur les circuits courts

**Porteur :** Association Fioravanti Productions

**Commune principale du projet :** Digne-les-Bains

**GAL Dignois**

L'objectif du projet est de faire connaître à un large public, les producteurs locaux du territoire, de parler de leurs démarches et de leurs savoir-faire afin de sensibiliser les consommateurs à l'intérêt et la richesse des circuits courts du territoire. L'association Fioravanti Production s'est entretenue avec plusieurs producteurs du territoire Dignois pour mettre en avant leur travail. Dans une logique de soutien aux filières de l'économie locale, le programme LEADER lui a permis de financer les coûts de création, de réalisation et de production des films.

Montant total accordé : 58 574,15 €

FEADER : 35 144,49 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 23 429,66 €

# LES AUTRES PROJETS SOUTENUS DANS LA THÉMATIQUE

Nom du projet	Porteur	Commune(s) principale(s) de réalisation	Subvention obtenue
<b>GAL Durance Provence</b>			
Atelier de transformation d'olives	Nicolas MAUREL, chef d'exploitation agricole	Salignac	23 078,20 €
Développement éco-durable dans le secteur des plantes à parfums sur le territoire Bléone-Durance	SAS Distillerie Bléone-Durance	Château-Arnoux-Saint-Auban	59 700,00 €
Diagnostic de territoire alimentaire et foncier partagé sur le carrefour Durance Provence	Association Graines de Cultures	Toutes les communes du GAL Durance Provence	22 924,77 €
<b>GAL Dignois</b>			
Aménagement de l'extension d'un point de vente collectif	Coopérative Vallée de la blanche	Montclar	45 738,37 €
Point de vente automatique	SARL Maison de Produits du Pays Dignois	Mallemoisson	22 750,00 €
Brasserie à Selonnet	SAS Brasserie de l'Aubrée	Selonnet	70 902,00 €
Aménagement du dépôt vente producteurs locaux La Javie	Evelyne BAYLE, cheffe d'exploitation agricole	La Javie	76 927,15 €
Production locale de plants sains de lavande et lavandin bio	Eric MARTIN, chef d'exploitation agricole	Mallemoisson	93 238,62 €
Développement de l'atelier de transformation de céréales du GAEC de Mélanie	GAEC de Mélanie	Montclar	119 199,32 €
Extension d'une salle de transformation pour le développement de l'activité charcuterie	SARL Ferme des Pelissones	Seyne	87 312,50 €
Création d'une activité de gemmage sur le pays dignois	Micro entreprise Emmanuel BONNAYS	La Javie, Aiglun, Beaujeu, Prads-Haute-Bléone	9 656,87 €
Boulangerie et torréfaction au four solaire	EIRL Au soleil levain	Le Brusquet	62 718,35 €
Création d'une micro-brasserie avec approvisionnement et distribution en circuit-court	SAS Brasserie Bevedis	Le Chaffaut-Saint-Jurson	20 635,70 €
Aménagement d'un magasin de vente à la ferme avec point de vente collectif	GAEC Ferrand	Seyne-les-Alpes	55 613,47 €
Des cours de cuisine pour mieux se nourrir	Micro entreprise Olivier VALENSI	Digne-Les-Bains	6 947,80 €
Cidrerie alpine	Étoile IZARAR PORCHET, cheffe d'exploitation agricole	Montclar	45 879,85 €

# LES PROJETS LEADER 2014-2023

## « TOURISME »



Dans la thématique du tourisme, le programme LEADER a permis de soutenir la création d'offres touristiques insolites, mais aussi de mieux structurer l'existant avec comme fil conducteur le développement d'un tourisme durable valorisant les atouts naturels et patrimoniaux du territoire.

## Balades en calèche dans les oliviers pour tous

**Porteur :** EARL La Fenière

**Commune principale du projet :** Les Mées

**GAL** Durance Provence



Sur la commune des Mées, le centre équestre La Fenière a souhaité diversifier son activité écotouristique et promouvoir les produits du terroir en proposant à un large public des balades en calèche pour découvrir les oliveraies de l'exploitation agricole et mettre en avant sa production d'huile d'olive AOP Haute-Provence. Le programme LEADER a permis à l'exploitation de financer la calèche adaptée aux

personnes à mobilité réduite, de former une personne dans le cadre d'un stage de fin d'année et de réaliser des opérations de communication.

Montant total accordé : 14 342,30 €

FEADER : 8 605,38 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 5 576,92 €

## Escape game de la citadelle de Seyne

**Porteur :** Association Fort et Patrimoine du Pays de Seyne

**Commune principale du projet :** Seyne

**GAL** Dignois



L'Association Fort et Patrimoine a pour objet d'accueillir les visiteurs sur le site de la Citadelle Vauban, qui fait partie intégrante de la culture et du patrimoine de Seyne. Soucieuse de développer l'offre touristique en moyenne montagne et de valoriser le patrimoine, l'association a créé un escape game basé sur l'histoire de Vauban et sur son « ultime plan » de la citadelle. L'immersion dans une époque d'il y a plus de 300 ans et le lieu atypique de cet escape game le rendent unique. Dans une logique de soutien au développement touristique et à la valorisation du patrimoine local, le programme LEADER a permis de financer la création artistique, l'aménagement et les frais de personnel pour le lancement du jeu.

Montant total accordé : 70 506,34 €

FEADER : 42 303,80 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 14 101,27 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 14 101,27 €





## Cueillir et accueillir

**Porteur :** Jérôme ROSELLO, chef d'exploitation à titre principal

**Commune principale du projet :** Volonne

**GAL Durance Provence**

Au sein de son exploitation en agriculture biologique et dans un cadre exceptionnel sur la commune de Volonne, Jérôme ROSELLO a souhaité développer une nouvelle offre écotouristique basée sur le développement durable, le bien-être, et la découverte des produits du terroir issus de sa production maraîchère. Le programme LEADER lui a permis de concrétiser son projet de maison d'hôte éco-durable à la ferme en participant au financement des travaux de second œuvre, des équipements de domotique à la pointe de la technologie et des panneaux photovoltaïques.

Montant total accordé : 123 314,62 €

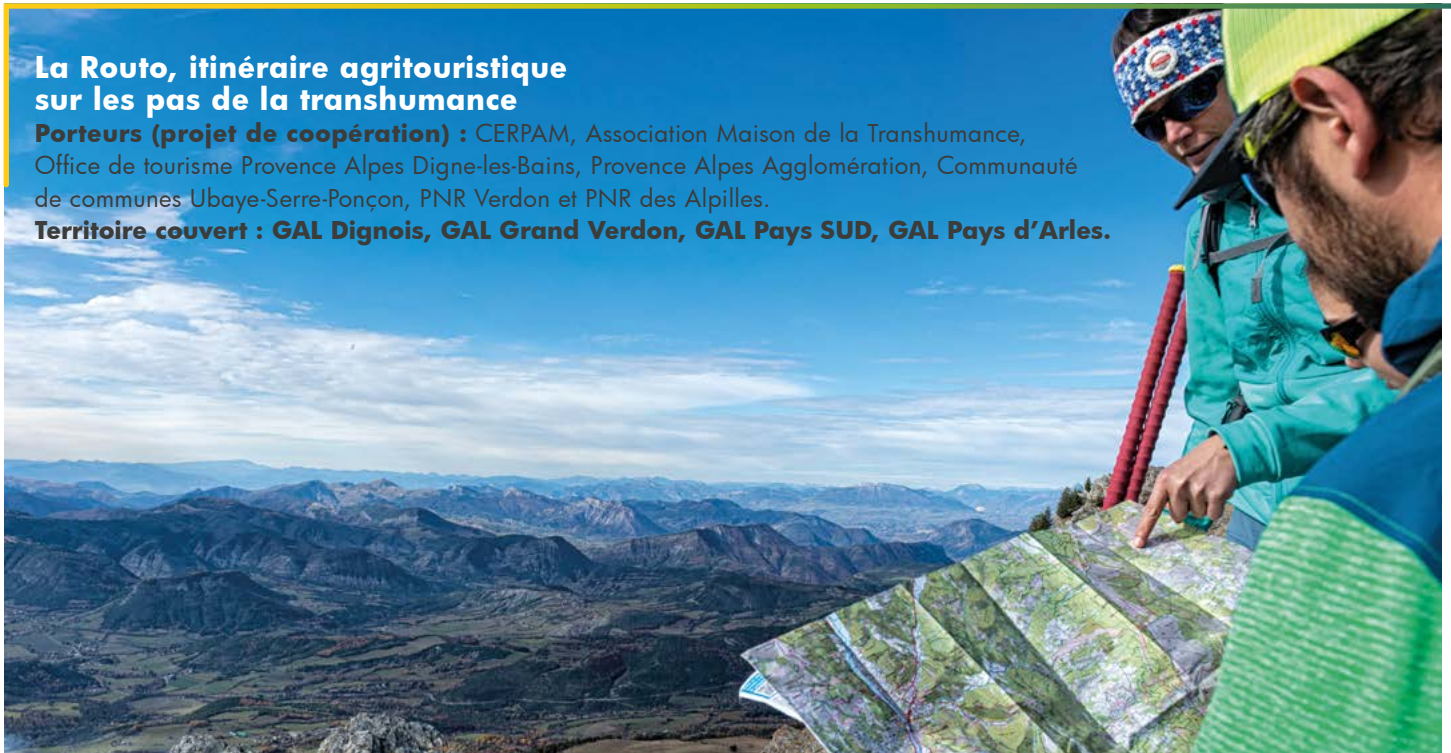
FEADER : 73 988,77 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 49 325,85€

## La Routo, itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance

**Porteurs (projet de coopération) :** CERPAM, Association Maison de la Transhumance, Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains, Provence Alpes Agglomération, Communauté de communes Ubaye-Serre-Ponçon, PNR Verdon et PNR des Alpilles.

**Territoire couvert :** GAL Dignois, GAL Grand Verdon, GAL Pays SUD, GAL Pays d'Arles.



Ce projet de coopération rassemble 7 partenaires sur 4 territoires LEADER et vise à mettre en œuvre et animer un itinéraire agritouristique labellisé GR®69 reliant Arles aux montagnes alpines, sur les traces des troupeaux ovins qui pratiquaient la grande transhumance.

Le programme LEADER a soutenu la communication, l'animation et des événements de promotion de cet itinéraire comme le festival du film du pastoralisme, la fête de la randonnée de Provence Alpes Agglomération, des éducteurs des acteurs touristiques ou encore une conférence-exposition autour des paysages et du pastoralisme.

Montant total accordé (pour les porteurs du GAL Dignois): 161 628,82 €

FEADER : 96 977,28 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 32 325,77 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 32 325,77 €

# LES AUTRES PROJETS SOUTENUS DANS LA THÉMATIQUE

Nom du projet	Porteur	Commune(s) principale(s) de réalisation	Subvention obtenue
<b>GAL Durance Provence</b>			
Pour un camping écoresponsable et innovant, ancré dans son environnement	SARL Little Carpe Diem	Les Mées	75 811,25 €
Valorisation de sentiers de randonnée : circuits de découverte du patrimoine et de la biodiversité	Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance	Communes de la CCJLVD inclus dans le GAL Durance Provence	59 500,00 €
Etude d'avant-projet pour la réalisation de parcours de découverte sentiers et patrimoine	Commune de l'Escale	L'Escale	12 600,00 €
Spectacle son et lumière sur les Pénitents	Commune des Mées	Les Mées	120 000,00 €
Création de 2 gîtes meublés au Lieu-Dit la Grange Fondue	Eric MOULLET, chef d'exploitation agricole	Château-Arnoux-Saint-Auban	104 282,45 €
Création d'une offre oenotouristique	SCEA Domaine des Bergeries de Haute-Provence	Châteauneuf-Val-Saint-Donat et Montfort	58 604,70 €
Développement de l'agritourisme sur la commune de Mallefougasse	GAEC Lou Pèbre d'Ail	Mallefougasse-Augès	42 776,37 €
<b>GAL Dignois</b>			
Edifier une yourte sensorielle pour l'accueil d'activités sensorielles, musicales et de développement personnel	Association Fontaine de l'Ours	Auzet	26 672,20 €
Aménagement et amélioration de l'accueil de la Maison du Mulet	Commune de Seyne	Seyne	33 324,30 €
Des acteurs touristiques producteurs d'expérience client	Association Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	Communes du GAL Dignois	30 928,04 €
Rénovation et mise en tourisme d'un lieu de patrimoine culturel, le cinéma Le Top	Association POTES OF THE TOP	Digne-les-Bains	79 200,00 €
Parcours sensoriel des lutins	Annabelle SELIER, cheffe d'exploitation	Le Vernet	80 968,67 €
Des films et des photographies pour faire découvrir l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence	Association Fioravanti Productions	Communes du GAL Dignois	76 647,65 €
Ecole d'équitation islandaise et randonnée	Microentreprise Jessica DECAT	Le Vernet	136 354,55 €
Du gypse au plâtre en Haute Provence	Provence Alpes Agglomération	Digne-les-Bains	20 562,60 €
Kid's Park Montclar les deux vallées	SAS Montclar Domaine Skiable	Montclar	164 963,67 €
Aménagement du lac des eaux chaudes en vue d'une labellisation en refuge LPO	Commune de Prads-Haute-Bléone	Prads-Haute-Bléone	5 565,00 €
Ecolodge sport et bien-être à La Javie	SARL Ecolodge La Pastoulière	La Javie	185 119,00 €

A la découverte de Marcoux	Mairie de Marcoux	Marcoux	52 403,04 €
"Ouréa parc" jeux et explorations géologiques	Micro entreprise Jérôme PETITJEAN	La Javie	9 072,00 €
Développement de l'association Tis'Ânes à le Vernet	Association Tis'Ânes	Le Vernet	45 237,25 €
Location de vélos en pays dignois	SARL Gallardo Bike Shop	Communes du GAL Dignois	21 973,35 €
Restauration de la serre victorienne pour le développement du jardin école de l'hôtel Villa Gaia	Hôtel Villa Gaia	Digne-les-Bains	31 472,10 €
Appui à la mise en tourisme de la Collection d'Art en montagne sur le territoire du GAL Pays Dignois	Association l'Art en chemin	Digne-les-Bains, La Robine-sur-Galabre, La Javie, Le Brusquet, Barles, Auzet, le Vernet, Beaujeu, Prads Haute-Bléone, Entrages, Estoublon, Thoard	19 013,35 €
Film pédagogique de la Crypte de l'église Notre Dame du Bourg	Commune de Digne-les-Bains	Digne-les-Bains	28 000,00 €
<b>Coopération</b>			
Valorisation de l'offre écotouristique de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence	Agence de Développement des Alpes-de-Haute-Provence	Communes de l'UNESCO Geoparc de Haute Provence inclus dans les GAL Dignois, le GAL Durance Provence et le GAL Sisteronais Buëch	79 464,00 €
	Provence Alpes Agglomération		40 320,00 €
Coopération LEADER pour la valorisation touristique de l'art dans la nature dans les UNESCO Géoparcs de Haute-Provence et des Monts d'Ardèche	Commune de Digne-les-Bains	Communes du GAL Dignois et du GAL Ardèche	24 300,00 €
	Provence Alpes Agglomération		51 249,60 €
	Association Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains		43 399,94 €

# LES PROJETS LEADER 2014-2023

## « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE »

Grâce à LEADER, des filières de formation et des actions de sensibilisation ont été soutenues sur les thématiques de la gestion des déchets, de la rénovation énergétique mais aussi sur la richesse représentée par la biodiversité locale et le besoin de la préserver.

## Prévention des déchets, promotion du compostage et amélioration du tri sélectif

Porteur : SYDEVOM de Haute-Provence

Territoire couvert : GAL Durance Provence

Le Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SYDEVOM) a été créé en mars 2002 sous l'impulsion des élus afin de doter le Département des Alpes-de-Haute-Provence d'un outil permettant de mutualiser la collecte et le traitement des déchets.

En 2018, ses instances ont décidé de tester un programme de communication novateur et intensif sur le territoire du GAL Durance Provence et d'en mesurer ses impacts sur l'augmentation du tri sélectif et la réduction du tonnage des ordures ménagères mises à l'enfouissement.

Le programme LEADER a permis de financer de nombreux outils de communication ainsi qu'un poste d'animateur pendant une période de quatre ans.

Montant total accordé : 58 771,90 €

FEADER : 35 263,14 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 23 508,76 €



## Création d'une offre de formation sur les éco matériaux

Porteur : SCIC Energ'Éthique 04

Commune principale du projet : Digne-les-Bains  
GAL Dignois

Energ'Éthique 04 est une Société coopérative d'intérêt collectif créée avec la volonté de doter le territoire d'une structure ayant pour but de mettre en œuvre la transition énergétique au niveau local. Un des axes développés est la maîtrise de l'énergie et l'accompagnement à la rénovation énergétique. Avec ce projet, l'objectif est de proposer une offre de formation pratique sur les éco-matériaux à destination des artisans et des particuliers.

Dans une logique de soutien à la rénovation énergétique, le programme LEADER a permis de financer la conception des modules de formation, la communication liée à l'offre de formation, l'acquisition de machines et matériaux pour les démonstrations ainsi que les frais liés à l'animation des journées.

Montant total accordé : 13 441,57 €

FEADER : 8 064,94 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 5 376,63 €



## Comm'une bouteille : vers une filière locale de réemploi du verre

Porteur : SAS SCIC MAISON COMMUNE

Territoire couvert : GAL Durance Provence, GAL  
Sisteronais-Buëch

Afin de lutter contre l'augmentation des déchets et de favoriser l'économie circulaire, la SAS SCIC Maison commune a eu l'ambition de structurer une filière locale de réemploi du verre en organisant des rencontres avec les acteurs publics et privés de la filière, ceci afin de pouvoir les fédérer autour d'un projet de coopération à l'échelle régionale nommé « Comm'une Bouteille ». Le programme LEADER leur a permis de financer les frais salariaux nécessaires afin de structurer ce projet et de postuler aux derniers appels à projet 2023 du GAL Durance Provence en partenariat avec une structure privé ancrée sur le territoire du GAL Sisteronais Buëch.

Montant total accordé : 5 782,90 €

FEADER : 3 469,74 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2 313,16 €



## Festival Inventerre, sensibiliser les publics à la biodiversité des Alpes-de-Haute-Provence

Porteur (projet de coopération) : Provence Alpes Agglomération, PNR du Verdon

Territoire couvert : Territoire de PAA couvert par les GAL Dignois, Durance Provence et Grand Verdon

Description de l'opération : Le festival Inventerre a pour objectif d'amener le public à la rencontre de tous ceux qui œuvrent en faveur de la préservation de la biodiversité à travers des cycles de conférences, projections filmiques, sorties découvertes, expositions, ateliers... pour une meilleure connaissance et appropriation du patrimoine naturel local. La singularité du festival est la réalisation en amont d'un inventaire de la biodiversité sur le territoire, auquel participent durant 48 heures des naturalistes venus de toute la France.

Dans une logique environnementale et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, le programme LEADER a financé la venue de conférenciers, les animations, le spectacle, ainsi que la communication pour le festival.

Montant accordé : 27 511,24 €

FEADER : 16 506,74 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 5 502,25 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 5 502,25 €

[www.festival-inventerre.com](http://www.festival-inventerre.com)

provence  
alpes  
agglomération



# LES AUTRES PROJETS SOUTENUS DANS LA THÉMATIQUE

Nom du projet	Porteur	Commune(s) principale(s) de réalisation	Subvention obtenue
<b>GAL Durance Provence</b>			
Création d'un réseau de guides composteurs pailleurs sur le territoire	Association GESPER	Communes du GAL Durance Provence	19 662,57 €
Etude-Action jardins pluriels : Formations à l'animation et à la sensibilisation à l'environnement	Association Graines de Cultures	Communes du GAL Durance Provence	63 274,27 €
Volonne Zéro Déchet Zéro Plastique	Commune de Volonne	Volonne	29 398,85 €
Les cafés de la transition	SARL-SCOP La Maison des Possibles	Communes du GAL Durance Provence	57 577,30 €
Smart waste : le tri malin : Création d'une application pour améliorer et augmenter le tri	Association France Nature Environnement des Alpes de Haute-Provence (FNE04)	Communes du GAL Durance Provence	52 721,37 €
Etude-action : développer une filière de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire	Association GESPER	Communes du GAL Durance Provence	35 044,47 €
Optimisation de la gestion des déchets sur le territoire de la CCJLVD	Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance	Communes de la CCJLVD inclus dans le GAL Durance Provence	105 000,00 €
Améliorer la gestion des déchets au camping-faire évoluer les comportements et les pratiques	SAS Hôtel de Plein Air l'Hippocampe	Volonne	87 858,82 €
Changement du schéma de pré-collecte et de collecte des Ordures Ménagères sur le secteur de collecte de Château-Arnoux-Saint-Auban	Provence Alpes Agglomération	Communes de PAA inclus dans le GAL Durance Provence	120 000,00 €
Production d'énergie renouvelable en autoconsommation pour les entreprises du Pays Durance Provence	SCIC Energ'éthique 04	Communes du GAL Durance Provence	31 459,30 €
Expérimentation d'alternatives naturelles anti-moustique	SAS Hôtel de Plein Air l'Hippocampe	Volonne et Château-Arnoux-Saint-Auban	127 373,40 €
Devenir un village nature - Etude et accompagnement	Commune de Volonne	Volonne	52 584,80 €
<b>GAL Dignois</b>			
Contribution à la structuration d'une filière éco-matériaux sur le Pays Dignois pour favoriser l'éco-rénovation	SCIC Energ'Ethique 04	Communes du GAL Dignois	21 403,92 €
Rénovation énergétique : plafonds chauffants pour l'école communale Marcel Roux	Commune du Brusquet	Le Brusquet	36 400,00 €
Valorisation écotouristique du site du Cubertin	Commune d'Auzet	Auzet	32 096,00 €
Un jour la mer se retira ... : un documentaire de vulgarisation géologique en Vallée du Bès	Association Vallée du Bès	Communes de la vallée du Bès	46 458,50 €
<b>Coopération</b>			
Défi Foyers à Alimentation Positive	Association GESPER	GAL Durance Provence, GAL HPL, GAL Alpes et Préalpes d'Azur et GAL Provence Verte Sainte Baume	28 764,59 €

# LES PROJETS LEADER 2014-2023

« ECONOMIE »



Création de tiers lieux, animation et développement de réseaux, économie circulaire : ce sont des exemples d'opérations soutenues par les programmes LEADER pour accompagner l'innovation dans le secteur de l'entrepreneuriat.



## Cowork'ind

**Porteur :** SARL ISI (Immobilière Solaire Industrielle)

**Commune principale du projet :** Malijai

**GAL Durance Provence**

Implanté à Malijai sur la zone d'activité du prieuré depuis 2011, la SARL Immobilière Solaire Industrielle a souhaité créer un espace de travail partagé en proposant aux entrepreneurs et associations la location de bureaux et la mise à disposition de salles de réunions connectées et des lieux de stockage dédiés au e-commerce. Cowork'ind s'étend sur 200 m<sup>2</sup> et deux niveaux. Le programme LEADER a permis de financer des travaux de second œuvre, d'équiper les différents espaces de travail et de détente ainsi que de financer un poste de chargé de communication.

Montant total accordé : 74 172,65 €

Dont FEADER : 44 503,59 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 29 669,06 €



## Assises de l'Économie Sociale et Solidaire

**Porteur :** Commune de Digne-les-Bains

**Commune principale du projet :** Digne-les-Bains

**Gal Dignoïs**

La Ville de Digne-les-Bains a organisé au Palais des Congrès le 24 novembre 2022 la première édition des assises de l'Économie Sociale et Solidaire des Alpes-de-Haute-Provence.

62 exposants et 350 visiteurs ont pu se réunir et échanger autour de rencontres inter-entreprises, de tables rondes et de conférences. Lors de cette journée, le prix départemental de l'ESS a été remis au Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles (CIDFF 04) pour son action en faveur des femmes et des familles. Le programme LEADER a soutenu l'organisation de cet événement qui visait à mettre en lumière les acteurs du territoire dont le fonctionnement et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Montant total accordé : 59 808,00 €

Dont FEADER : 35 884,80 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 11 961,60 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 11 961,60 €



## Découpe Laser

**Porteur :** CORONA CONSTRUCTIONS METALLIQUES

**Commune principale du projet :** Les Mées

**GAL Durance Provence**

Description de l'opération : L'entreprise Corona Constructions Métalliques a eu la volonté d'investir dans une machine de découpe laser lui permettant de produire à la demande et sur plan des pièces métalliques de précision pour les professionnels du Val de Durance et du mobilier extérieur sur-mesure pour les particuliers et les collectivités locales.

Cet investissement soutenu par le programme LEADER a permis de créer un nouveau poste d'opérateur/dessinateur, d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'entreprise et de soutenir l'économie du Val de Durance.

Montant total accordé : 105 000 €

Dont FEADER : 63 000 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 42 000 €



## Fabrique à entreprendre

**Porteur :** Association Initiative Alpes Provence

**Commune principale du projet :** Digne-les-Bains

**Gal Dignoiss**

La Fabrique à entreprendre est un lieu qui fédère et renforce la visibilité des acteurs et dispositifs d'aide aux créatrices et créateurs d'entreprise.

Située au tiers-lieu Diniapolis, dans le centre-ville de Digne-les-Bains, son objectif est de regrouper les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise du territoire afin de proposer une approche globale.

Dans une logique de partage de savoir-faire et de mise en

réseau des acteurs, le programme LEADER a permis de financer l'étude, l'aménagement du tiers-lieu, ainsi que la communication et les frais de réception pour le lancement de la Fabrique à entreprendre.

Montant total accordé : 44 958,95 €

Dont FEADER : 26 975,37 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 17 983,58 €

# LES AUTRES PROJETS SOUTENUS DANS LA THÉMATIQUE

Nom du projet	Porteur	Commune principale	Subvention obtenue
<b>GAL Durance Provence</b>			
1001 saveurs (création d'une conserverie pour lutter contre le gaspillage alimentaire)	Association Point Rencontre	Château-Arnoux-Saint-Auban	66 449,65 €
Développement éco-responsable par la mise en place de stockage en vrac : silos à riz	SARL Moulin Chambelland	Malijai	60 000,00 €
Acteur du développement de l'économie, du lien social, de l'éco-tourisme en Territoire Durance	Association Centre National de Vol à Voile	Château-Arnoux-Saint-Auban	78 731,57 €
Démonstrateur de station de borne de recharge électrique issue de l'énergie solaire locale	SAS Lumi'In	Malijai	135 000,00 €
Créer une ressourcerie culturelle pour recycler les déchets d'une TPE spécialisée dans les décors	SAS ABCMP	Château-Arnoux-Saint-Auban	75 000,00 €
Média Contributif de l'Economie Sociale et Solidaire	Association Espace Collaboratif Equitable	Communes du GAL Durance Provence	27 463,70 €
<b>GAL Dignois</b>			
Management des acteurs publics et privés autour d'un projet de revitalisation du centre-ville	Provence Alpes Agglomération	Digne-les-Bains	78 457,52 €
Créer une ressourcerie pour le bassin dignois et aménager ses locaux	Association L'atelier partagé	Digne-les-Bains	114 877,70 €
Classe virtuelle permettant l'accessibilité de la formation à tous	SAS Academy Numérique	Le Chaffaut-Saint-Jurson	41 976,90 €

# LES PROJETS LEADER 2014-2023

## « SERVICES »



Le programme LEADER a accompagné la création de services nouveaux pour la population tels que des lieux favorisant l'échange intergénérationnel, l'accueil de publics spécifiques, l'accès aux soins, mais aussi des projets d'événementiels vecteurs de culture et de valeurs partagées.

## La maison d'e-santé de Volonne

**Porteur :** Association Maison de Santé de Volonne

**Commune principale du projet :** Volonne

**GAL Durance Provence**

La maison d'e-Santé de Volonne s'intègre dans un écoquartier dont la construction a été initiée par la municipalité. Dans ce contexte et face à la désertification médicale, des professionnels de santé libéraux se sont associés afin de pouvoir proposer aux patients une offre cohérente en réseau de soin sur tout le territoire de proximité et d'assurer au mieux la continuité et la permanence des soins.

Cette opération LEADER a permis à l'association de s'équiper en mobilier, en matériel médical et paramédical mais aussi de s'appareiller et de se former pour exercer en télémédecine.

Montant total accordé : 54 740,02 €

Dont FEADER : 3 284,01 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 14 597,34 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 7 298,67 €



## Un lieu de rencontres, d'activités et d'échanges pour les adolescents et jeunes enfants à Seyne

**Porteur :** Association L'Alternateur

**Commune principale du projet :** Seyne

**GAL Dignoïs**



Favoriser le mieux-vivre sur le territoire de Seyne et faciliter la vie de ses habitants, tel est le projet de l'association L'Alternateur. Elle s'inscrit dans une démarche visant à soutenir un lien local social pérenne et solidaire en partenariat avec la CAF04 et la mairie de Seyne.

Dans une logique de soutien au développement d'une meilleure qualité et égalité des services pour les jeunes du territoire, le

programme LEADER a permis de financer l'acquisition de matériel pour la petite enfance, l'espace scénique et multimédia, la cuisine, un fonds de jeux et de livres, ainsi que l'intervention de professionnels pour des stages de danse et de peinture.

Montant accordé : 23 686,40 €

FEADER : 14 211,84 €

Département des Alpes-de-Haute-Provence : 9 474,56 €

## Libellé de l'opération : Habitat inclusif. Colocation pour personnes âgées et offre de services en Provence Durance

Porteur : SAS VILLAMEDEA

Commune principale du projet : Château-Arnoux-Saint-Auban

GAL Durance Provence



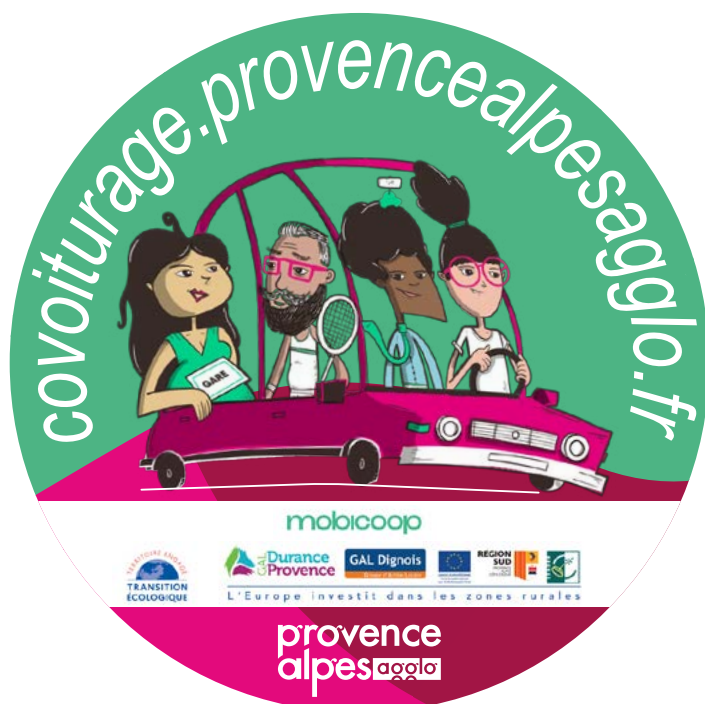
Afin de faire face aux problématiques liées au vieillissement de la population dans les zones rurales, le projet de la Villa Médée est de proposer une solution d'hébergement innovante aux personnes âgées pour lesquelles le maintien à domicile est difficile et l'EHPAD non nécessaire. Cet habitat inclusif à plusieurs atouts, en particulier, il permet à ses locataires de rompre l'isolement, de bénéficier d'un accompagnement collectif et de participer à de nombreuses activités leur permettant de maintenir une certaine autonomie.

C'est ainsi qu'est née à Château-Arnoux-Saint-Auban une colocation pour séniors dans une maison qui a été équipée et adaptée aux besoins de ses habitants grâce à un financement LEADER.

Montant accordé : 70 666,70 €

FEADER : 42 400,02 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : 28 266,68 €



## Expérimentation d'un service de mobilité partagée en milieu rural

Porteur (projet proratisé\*) : Provence Alpes Agglomération

Territoire couvert : Communes de Provence Alpes Agglo sur les territoires des GAL Dignois et Durance Provence

Provence Alpes Agglomération a souhaité développer un service innovant de mobilité adapté au milieu rural, basé sur un usage partagé de la voiture. En effet, l'étendue du territoire, sa faible densité de population et son relief compliquent la mise en place d'un maillage suffisant avec les seuls transports en commun.

En parallèle l'autosolisme a un coût non négligeable sur le budget des habitants et un impact environnemental négatif.

À côté du covoiturage classique, le projet prévoit le développement d'un covoiturage solidaire accessible depuis la plateforme de Provence Alpes Agglomération mais également par téléphone.

Ce service met en relation les conducteurs solidaires et les personnes ayant besoin d'un coup de pouce pour se déplacer. Pour développer la mobilité et renforcer les services en milieu rural, le programme LEADER a permis de financer l'outil numérique de mise en relation des usagers et la communication liée au projet.

Montant accordé : 49 400,55 €

FEADER : 29 640,33 €

Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur : 19 760,22 €

\*Projets proratisés : projets portés par un seul porteur de projets, mais impactant plusieurs territoires LEADER.

# LES AUTRES PROJETS SOUTENUS DANS LA THÉMATIQUE

Nom du projet	Porteur	Commune(s) principale(s) de réalisation	Subvention obtenue
GAL Durance Provence			
Installation d'un studio de télévision et d'un bureau DICI TV	SAS DICTV	Peyruis	43 832,15 €
Journalisme, éducation populaire et mobilisation citoyenne en territoire rural	SCIC Maison Commune	Château-Arnoux-Saint-Auban	21 862,80 €
Vers une éco-crèche ouverte et conviviale	Association Les Canailous	Volonne	22 127,40 €
Accroître et diversifier une offre multiservices pour la population	SNC Le Cyclope	Château-Arnoux-Saint-Auban	133 847,05 €
Maison Commune : laboratoire vivant de l'économie sociale, solidaire, écologique et de l'éduc' pop'	SARL L'Age de Faire - Le Journal	Château-Arnoux-Saint-Auban	63 032,92 €
Mise en place d'un espace de vie sociale et itinérant sur Les Mées, Dabisse et Pourcelles	Association Un Pour Tous, Tous Pour Un	Les Mées	60 223,45 €
Fabriquerie (création d'un espace collaboratif "faites-le-vous-même")	Association Fabriquerie	Malijai	45 494,62 €
Revitalisation du centre-ville de Saint-Auban par la mise en valeur de produits locaux dans un lieu intergénérationnel	SASU L'Epicerie des Champs	Château-Arnoux-Saint-Auban	24 428,37 €
Aménagement d'un espace d'échange jeunes sapeurs-pompiers/Anciens sapeurs-pompiers	SCE Départemental Incendie et Secours	Peyruis	92 800,00 €
Numérique : mieux comprendre pour mieux utiliser	Association Espace Collaboratif Equitable	Malijai	29 180,97 €
Cuisine Solidaire et participative	SCIC Maison Commune	Château-Arnoux-Saint-Auban	50 624,90 €
Réussir Autrement (améliorer l'accès à la formation des jeunes)	MFR Bléone-Durance	Château-Arnoux-Saint-Auban	19 550,97 €
Supérette sociale, solidaire écoresponsable	Association Point Rencontre	Château-Arnoux-Saint-Auban	99 008,24 €
Volonne - village de plein santé	Commune de Volonne	Volonne	78 814,82 €
Équipement pour le maintien de l'autonomie des seniors	SAS Villa Médéa	Château-Arnoux-Saint-Auban	26 492,55 €
Création de la maison de services au public du Val de Durance	Provence Alpes Agglomération	Château-Arnoux-Saint-Auban	48 987,30 €
Elaboration d'un schéma directeur cyclable sur le secteur Moyenne Durance	Provence Alpes Agglomération	Communes de PAA inclus dans le GAL Durance Provence	24 624,00 €
GAL Dignois			
Création d'un logiciel lié à la domotique des personnes âgées	SARL HPC	Digne-les-Bains	109 070,37 €
Ludothèque	Association Ludirunner	Digne-les-Bains	19 074,87 €

Pour une éducation durable : aménagement des locaux du Relais Petite Enfance	Provence Alpes Agglomération	Digne-les-Bains	16 306,97 €
Maintien d'une activité sportive. Rénovation de la patinoire	Commune de Montclar	Montclar	121 536,10 €
Installation d'équipements de stationnement vélo sur les sites de PAA accueillant du public	Provence Alpes Agglomération	Auzet, Digne-les-Bains, Mallemoisson, Marcoux, Seyne	53 900,00 €
Coordination et développement d'un pôle sport santé	Association Centre Médico Sportif	Digne-les-Bains	104 940,94 €
La maison Cœur lavande	Association Cœur Lavande	Digne-les-Bains	91 473,37 €
Développement du service civique et de l'engagement des jeunes	Association Unis Cité	Digne-les-Bains	34 222,95 €
Étude de faisabilité et de programmation pour la construction d'une structure artificielle d'escalade SAE sur la commune de Digne-les-Bains	Association ASPTT Digne-les-Bains	Digne-les-Bains	27 000,00 €
Création et installation d'un cabinet médical sur la commune du Brusquet	Commune Le Brusquet	Le Brusquet	36 285,67 €
Esprit musique : la pratique musicale à la portée de tous !	Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Digne-les-Bains	Digne-les-Bains	12 748,45 €
Salon du livre Alexandra David-Neel	Commune de Digne-les-Bains	Digne-les-Bains	59 808,00 €
Animations culturelles en milieu rural	Association Maracâ	Auzet, Beynes, Champtercier, Digne-les-Bains, Marcoux	43 689,30 €
Création et diffusion de spectacles musicaux itinérants sur le territoire dignois	Association A sa portée	Communes du GAL Dignois	11 067,92 €
Valorisation de la poire sartheau et du patrimoine de la commune de Draix - Édition d'un livre	Association pour la promotion de la poire sartheau blanche de Draix	Draix	21 420,00 €
Rugby @ school	Association Festival Mondial de Rugby Amateur	Digne-les-Bains	44 644,15 €
Coopération			
Structuration d'un projet de coopération autour de la participation citoyenne (Soutien préparatoire)	Commune de Volonne	Volonne	5 832,00 €
Projets proratisés*			
Festival de la BD	Provence Alpes Agglomération	Communes de PAA inclus dans les GAL Durance Provence et Dignois	35 533,82 €

\*Projets proratisés : projets portés par un seul porteur de projets, mais impactant plusieurs territoires LEADER.



## CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

### Des réflexions et des trouvailles autour d'un "p'tit déj"

L'équipe "Leader de l'agglomération", avec Jessica Teston, Charly Divry et Flore Perigois, a organisé mardi matin, à la salle des fêtes, un "p'tit déj" sur le thème : mobilité et accessibilité des services.

Les thèmes du jour sont au cœur des recherches du groupe d'action local. L'association haut-alpine pour le développement en réseau des territoires et des services (Adrets Gap), avec Raphaëlle Daudé et Nicolas Geiger, participait à l'animation.

revue les différentes options qui s'offrent à nous pour nos déplacements : à pied, voiture, transports en commun, covoiturage, auto-stop, vélo électrique. À chacune des avantages, des inconvénients, des freins, techniques ou comportementaux, des difficultés de communication, de rapprochement de l'offre et de la demande, auxquelles la technologie (Internet) apporte parfois des réponses.

Des ateliers par thèmes étudieront les diverses opportunités, sans perdre de



...s, Jessica et Charly ont animé cette matinée studieuse.

## Des aides pour les porteurs de projets

L'Europe et la Région proposent des financements



Des porteurs de projets ont rencontré les responsables de l'opération "Leader".

Un café rencontre s'est tenu dernièrement, dans les locaux de "La Fabrique à entreprendre" 1 boulevard Victor-Hugo. Il a rassemblé autour de Charly Divry, responsable de la stratégie et Mathilde Sirey, directrice de l'opération "Leader". Il s'agit d'une plume de financements innovants, de

l'opération à l'agglomération, ont réagi aux demandes d'informations complémentaires n'ont pas manqué de souligner les futurs porteurs de projet

l'opération à l'agglomération, ont réagi aux demandes d'informations complémentaires n'ont pas manqué de souligner les futurs porteurs de projet

## Alpes de Haute-Provence : l'Europe célébrée dans le Pays Dignois

14 Mai 2019

ÉCONOMIE / Pour la période 2014-2020, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur gère près de 943 millions d'euros

- Alpes de Haute-Provence -

Dans le cadre du « Joli Mois de l'Europe » qui célèbre cette année ses 10 ans, Provence Alpes Agglomération ainsi qu'une représentation des acteurs du territoire ont organisé, en fin de semaine dernière, à la maison des produits du Pays Dignois « Le petit déjeuner de l'Europe » pour mettre à l'honneur une sélection de projets locaux financés par différents programmes Européens. Les programmes LEADER Durance Provence et Dignois représentent environ 6,6 millions d'euros pour le territoire. Les programmes Espaces Valléens Aquiterra et Durance Provence 3,6 millions d'euros. Quant au programme ALCOTRA / Interreg sur la santé, c'est environ 1,1 million d'euros.

« Ce sont des dispositifs indispensables qui permettent de faire sortir des projets », E. Martin

## ULTIME APPEL À PROJETS DES PROGRAMMES LEADER

Jeu 13 Février 2020 | Lu 33 fois



l'objectif de la Politique Agricole Commune de la Région pour la période 2014-2020. Son objectif est de financer des projets innovants et locaux. L'éventail des projets financés est très large et couvre une multitude de thématiques allant de la rénovation énergétique en passant par la rénovation énergétique de la population et l'appui aux entreprises innovantes. Les candidats dans la phase de réponse sont nombreux. Provence Alpes Agglomération, Mathilde Sirey

## Haute-Provence : de nouveaux appels à projets LEADER pour le GAL Dignois

16 Mars 2023



SOCIÉTÉ / Ces projets peuvent être soutenus financièrement jusqu'à 90% du montant

- Alpes de Haute-Provence -

Dans le cadre du programme européen LEADER, le Groupe d'Action Locale, GAL Dignois porté par Provence Alpes Agglomération ouvre ces nouveaux appels à projets. Ils doivent concerner l'une des trois thématiques suivantes : « les circuits-courts », le « tourisme », et « sport, culture et patrimoine ». Des subventions peuvent être accordées par le Fonds européen agricole pour le développement rural et peuvent représenter jusqu'à 90% du montant des projets. Vous avez jusqu'au 14 avril. Plus d'informations sur le [www.provencealpesagallo.fr](http://www.provencealpesagallo.fr)

## Val de Durance

### CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

## Quels projets financer par le programme Leader ?

Ce projet vise à soutenir des projets concrets et innovants localement.

Le Pays Durance-Provence, composé de 14 communes, a dernièrement, au cours d'une réunion publique dans la salle Simone-Signoret, lancé le programme européen LEADER (pour l'élaboration de projets de développement et de l'économie rurale) 2014/2020 présidé par Sandrine Cosserat et dirigé par Jessica Teston. Deux jours plus tôt une réunion s'était tenue à Montfortain d'y élire l'équipe constituant le Groupe d'action local (GAL) Durance-Provence composé d'acteurs locaux, issus du secteur public et privé (élus membres d'associations, entrepreneurs, etc.) De nombreuses personnes participaient à la présentation, qui a permis de présenter le fonctionnement du programme ainsi que les modalités de dépôt. LEADER a pour objectif de soutenir des projets locaux, portés par des artisans, commerçants, associations, collectivités dans le domaine de l'environnement de l'économie durable, du tourisme ou bien des services à la population. Dans le pays Sisteronais-Buech, par exemple, grâce au programme, l'agriculteur Fabrice Gauthier a mis en place un "Drive fermier". L'enjeu du projet, explique Sandrine Cosserat, est de "repositionner le tissu économique vers une économie de proximité, une économie verte, une économie circulaire et un écotourisme. Mobiliser les acteurs pour des pratiques plus respectueuses, la question des déchets apparaît comme le levier éminent permettant d'ancrer ces changements." "Notre LEADER bénéficie d'une enveloppe de près de 2 millions d'euros de fonds jusqu'en 2020 et peut s'appuyer sur des financements



Les acteurs du projet élus et techniciens.

nationaux, régionaux et départementaux" assure Gérard Paul, La directrice a poursuivi : "Le lancement officiel de ce programme, c'est le lancement de 7 appels à propositions durant l'été. Et Jessica Teston a détaillé : "Ces appels à propositions indiquent toutes les modalités pour pouvoir bénéficier d'une subvention LEADER. Une fiche projet devra être remplie par le porteur de projet puis transmise à l'équipe LEADER du Pays-Durance. Pour plus d'informations, contactez Bertrand, vice-président du secteur privé : "La sélection des projets sera étudiée. Nous allons aussi pour aider les porteurs de projet à monter leur dossier".

Appels à proposition télécharger le site [www.durance-provence.fr](http://www.durance-provence.fr) Informations : [info@durance-provence.fr](mailto:info@durance-provence.fr) ou 04 92 30 81 45.

# Un "covoiturage solidaire" lancé par l'Agglomération

Conçue par Mobicoop, la plateforme souhaite aider les habitants des milieux ruraux dans leurs déplacements, pour se rendre à des rendez-vous dans un territoire qui demande un véhicule.

Un an après le lancement d'une plateforme de covoiturage, Provence-Alpes Agglomération (PAA) lance un nouveau module solidaire. Un dispositif soutenu financièrement par l'Europe et la Région dans le cadre du programme de développement rural (Leader). « On a beaucoup de demandes de mobilité auxquelles on ne peut pas faire face. On utilise trop souvent son véhicule pour se déplacer et l'Agglo, avec ses moyens limités, ne peut pas créer tous les transports que les usagers réclament », explique Georges Pereira, vice-président délégué aux transports et à la mobilité. « Pourtant ces trajets existent déjà, parce que beaucoup de véhicules circulent sur notre territoire ». Cette plateforme internet met en relation des conducteurs et des passagers pour des trajets du quotidien, dont 540 utilisateurs ont déjà été séduits. « On a fait des calculs. Faire du covoiturage reviendrait à une économie, dans l'année, de près de 2 000 euros ».



Il se sont déjà près de 550 utilisateurs à utiliser ce nouveau module solidaire intégré à la plateforme, lancé en mai 2023 par Provence-Alpes Agglomération. (PHOTO J.M.)

ment à un rendez-vous médical. « Bien sûr, il n'y a aucun engagement. Même si le conducteur a soumis son trajet, il n'est pas dans l'obligation d'accepter ». La plateforme s'adresse à tout type de profil. Etudiants ou personnes âgées dans le besoin de se déplacer pour des problèmes de santé, des formations, des événements, visite familiale ou encore des démarches.

## Une collaboration avec Mobicoop

Pour mettre en œuvre ce dispositif, PAA a fait appel à l'entreprise française Mobicoop, qui possède près de dix ans d'expérience dans le milieu de la mobilité.

**Pourquoi covoiturer**  
Préférer le covoiturage pour se déplacer reste souvent la meilleure solution dans un territoire où la voiture est le transport le plus pratique. É plus de désenclaver la circulation des conducteurs participant à l'arration de la qualité de l'air. Les voitures représentent plus de 15 % d'émissions de gaz à effet de serre France. Partager les trajets réduit donc l'empreinte carbone. Covoiturer, c'est faire de nouvelles rencontres et partager des moments de convivialité. C'est aussi rendre routes plus sûres et limiter les risques d'accident. Selon un sondage de Sofres, les conducteurs prendraient moins de risques en étant accompagnés.

« L'objectif principal est de trouver des alternatives pour rendre le territoire aussi attractif sur le plan de mobilité... »

Mais c'est surtout, faire des économies. Carburant, péages, parking. Des frais liés au transport qui sont réduits en partageant les coûts. En moyenne, un français réalisera près de 2 000 euros d'économie par an. De plus, il existe une prime de conrage de 100 euros, mise en place puis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour en bénéficier, le conducteur doit réaliser dix trajets en trois mois, inférieur ou égal à 80 km, en utilisant un des plateformes de covoiturage éligibles.

peuvent également profiter leur temps pour accompagner bénévolement quelqu'un, et diquant leurs créneaux, raies et sans avoir de trajet prévus. Le tarif concernant démission des frais reste de même fixé par les conducteurs qui sont libres de choisir le prix.

Jorick MARIN (@jmarjorick@provincence-alpes.fr)

Inscription gratuite sur l'application Rezo Mobicoop ou sur le site [www.mobicoop.com](http://www.mobicoop.com)

## AUBIGNOSC Bilan et perspectives 2019

# Le territoire en pointe des financements européens



Tené Avinens, Gérard Paul et Éliane Bareille. Photo Le DL/René GALVEZ

L'Assemblée du Groupe d'action locale (Gal) de l'agglomération Durance-Provence-Alpes a été ouverte par René Avinens, maire d'Aubignosc, président de la CCJLVD, et membre du Gal, qui souhaite « que l'instruction des dossiers de candidature aux financements européens soit accélérée. »

## 1 084 000 euros de subventions

Gérard Paul, le président du Gal, a remercié Sandrine Cossart, à l'origine il y a seulement cinq ans, de projets éligibles à des financements européens. « Notre bilan est déjà remarquable : sur 37 projets, 32 ont été jugés favorablement, 26 ont été déposés et 16 ont été, ou sont en cours de réalisation ».

du traitement et de la valorisation des déchets, entre autres.

## Présentation de deux projets en cours

Nicolas Maurel, apôtre d'une Agriculture "raisonnée" exploite 1 500 oliviers sur les communes de Volonne, Sourribes et Salignac. En plus de l'huile produite (en cours de classement bio), il souhaite développer une production de tapenade labellisée. Il a déjà investi, en vue d'optimiser les qualités spécifiques de sa Tapenade avec une extension de 600 arbres. Il lui faut désormais acquérir tous les appareils utilisés cette trituration particulière de l'olive.

Martine Vallon, au nom de l'association France nature environnement (FNE) 04, expose un projet d'aide au tri sélectif au moyen d'une application innovante sur smartphone. Le principe à la base de ce projet joliment baptisé Triton est simple : lecture du code-barres du produit, réponse immédiate sur la bonne destination de ce produit ou emballage. Un écueil devra être levé auprès des producteurs et des industriels qui sont réticents à communiquer leurs données à un système qui pourrait être détourné, avec l'accès à des Statistiques de nature à l'enfermer.

# RURALITÉ, PENSEZ AUX FONDS LEADER !

Mardi 22 Mai 2018 | Lu 99 fois



Comment financer votre projet de développement avec le programme Leader ? Le groupe d'action locale (gal) émet des appels à projet, et Leader accompagne les porteurs d'initiatives avec toute une équipe technique. L'Union européenne soutient les territoires ruraux à travers le programme Leader.

Il y a des fonds européens, restent à trouver les projets !

## MALLEMOISSON Un petit-déjeuner a été organisé à la Maison de Pays

On aurait pu s'imaginer la chanson de Bouffier hier matin en s'invitant à la Maison de Pays de Mallemoisson. Dans le cadre en effet d'une opération de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Patricia Granet-Brunel, la présidente de Provence-Alpes Agglomération (PAA) a été rejointe par des acteurs du territoire. L'objectif était de faire un point sur l'avancée des projets locaux financés par l'Europe. Leader, Alcotra et Espaces valléens sont effectifs les fonds qui ont été débloqués pour quatre d'entre eux, présentés hier. Pour le premier, il s'agit d'un projet porté par PAA.

**Leader, Alcotra et Espaces valléens sont les fonds qui ont été débloqués pour quatre projets locaux.**



Provence-Alpes Agglomération et une représentation d'acteurs du territoire se sont retrouvés hier.

pour améliorer l'accessibilité aux services de santé dans un territoire rural. La subvention est de l'ordre de 1 million d'euros dans le cadre du programme Alcotra. Il s'agit d'un projet de mise en œuvre d'un appartement témoin qui va servir de lieu de démonstration et de formation pour les aidants », explique Patricia Granet.

Le second projet concerne le développement et l'optimisation du Musée promenade de

l'Unesco Géoparc de Haute-Provence subventionné par le programme Alcotra. En perte de vitesse, 115 000 visiteurs par an, celui-ci a besoin d'un lifting complet pour redynamiser le tourisme autour de la géologie. « Subventionné à hauteur de 400 000 €, l'amélioration de l'existant du musée est d'abord la priorité avant de grande travaux de reconstruction », explique Jérémie Subias, agent de développement touristique de PAA.

Une réelle opportunité. Le troisième projet s'appelle « Fabriquer à entreprendre ». Il a

été financé par le Groupe d'action locale (Gal) dignifié à hauteur de 57 000 €. Spécialisée dans la reprise, la création et la croissance d'entreprises, l'association apporte ses conseils à des entrepreneurs. « Nous souhaiterions ouvrir un lieu unique pour les porteurs de projets afin qu'ils puissent tester leurs idées, être accompagnés, être financés, entre être hébergés. Il s'agit de développer l'esprit d'entreprendre », précise Barbara Bernades.

Enfin, le quatrième projet présenté était celui de Liliane Marçq et Pierre Guiet pour l'entreprise « 1 001 Savanes ». Ils



Patricia Granet, Jérémie Subias, Barbara Bernades et Liliane Marçq et Pierre Guiet, ont bénéficié de fonds européens pour leur projet. (PHOTO J.M.)

# DES FONDS EUROPÉENS POUR DES PROJETS LOCAUX !

Mercredi 11 Décembre 2019 | Lu 17 fois



en cours de fête ont été présentés à l'agglomération et Président du Groupe d'Action Locale (Gal) de l'agglomération Durance-Provence-Alpes Côte d'Azur. L'Union européenne soutient les territoires ruraux à travers le programme Leader.

# Les Mées : Réunion publique autour du programme LEADER Durance Provence

Territoires. Mardi, le Comité de programmation de LEADER présentera le bilan des actions menées depuis 2014 et les perspectives 2018.



Gérard Paul, Stéphane Barthelin et Équipe technique du LEADER. Jessica Tustin, Chantal Ory et Flora Polignone - Trina Drua-Réaudo.

L'Union Européenne a mis en place le programme LEADER (Liaison Entre Acteurs de Développement et de l'Économie Rurale) afin de soutenir les territoires ruraux. Ce programme est un dispositif de financement à taille européenne et qui a pour but de soutenir des projets concrets et innovants qui permettront de créer de l'emploi et de contribuer à la transition écologique. Des acteurs locaux venant à la fois du secteur privé et du secteur public font partie du Gal, le Groupe d'Action Locale, qui aura pour mission de sélectionner les projets et les valider selon la stratégie du territoire. Les porteurs de projets sont soit des entrepreneurs, soit des acteurs publics, soit des associations. Les sommes allouées ne sont pas des emprunts car elles ne sont pas remboursables.

**2 millions d'euros dans l'enveloppe**

Le programme LEADER Durance Provence a mis en place sa stratégie en 2014. Ce travail de longue haleine est le fruit de nombreuses réunions participatives. L'enveloppe des sommes à allouer se monte à plus de 2 millions d'euros. En 2018, le territoire Durance Provence a

# LE GAL DIGNOIS ET LE GAL DURANCE PROVENCE TIENNENT À REMERCIER...

## **L'Union Européenne**

**Le Ministère de l'Agriculture,  
de la Souveraineté alimentaire et de la forêt**

**La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Et en particulier le Service FEADER, le Service  
Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux  
et le Réseau Rural Régional**

**Le Département des Alpes-de-Haute-Provence  
Et en particulier le Service Europe et Territoires**

**L'Agence de services et de paiement**

**Les membres des Comités de programmation**

**Les anciens membres de l'équipe LEADER et  
tous les techniciens ayant participé à la vie du  
programme.**

**Et tous les porteurs de projets**

## **Crédits photos :**

Association L'alternateur • EPLEFPA Carmejane • Comm'une bouteille  
• Provence Alpes Agglomération • Corona constructions métalliques  
• ©Cyrille De Villele - Ville de Digne-les-Bains • Energ'Ethique04  
• Étienne Quiniou • Association Fioravanti productions • Association  
Fort et patrimoine du pays de Seyne • GAEC Virevent • Initiative Alpes  
Provence • Jérôme Rosello • La Fenièrre • ©AD04-Raoul Getraud  
• SYDEVOM de Haute-Provence • Villa Médéa



## **Contacts**

### **Mail**

*leader23-27@provençalpesagglo.fr*

### **Téléphone**

07 85 79 52 52 / 04 92 61 66 68

### **Site web**

*www.provençalpesagglo.fr*



L'Europe investit dans les zones rurales